

Ecrit par le 18 mai 2026

## CoVe : tout savoir sur la gestion des déchets en cette rentrée



**Horaires des déchetteries, collecte des biodéchets, ou encore broyage à domicile... À la rentrée, la [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (CoVe) a mis en place quelques modifications concernant la gestion des déchets.**

Depuis ce lundi 15 septembre, les différentes déchetteries intercommunales ont repris leurs horaires standards, qui devraient rester inchangés jusqu'au 14 juin 2026. Ainsi, celles d'Aubignan, Carpentras et Caromb sont ouvertes du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. La déchetterie de Malaucène est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h30, et le mercredi et samedi de 13h30 à 17h. Enfin, celle de Venasque est ouverte le mardi, vendredi et samedi de 8h à 12h30.

Cependant, il faut noter que la déchetterie de Caromb est totalement fermée jusqu'au samedi 27

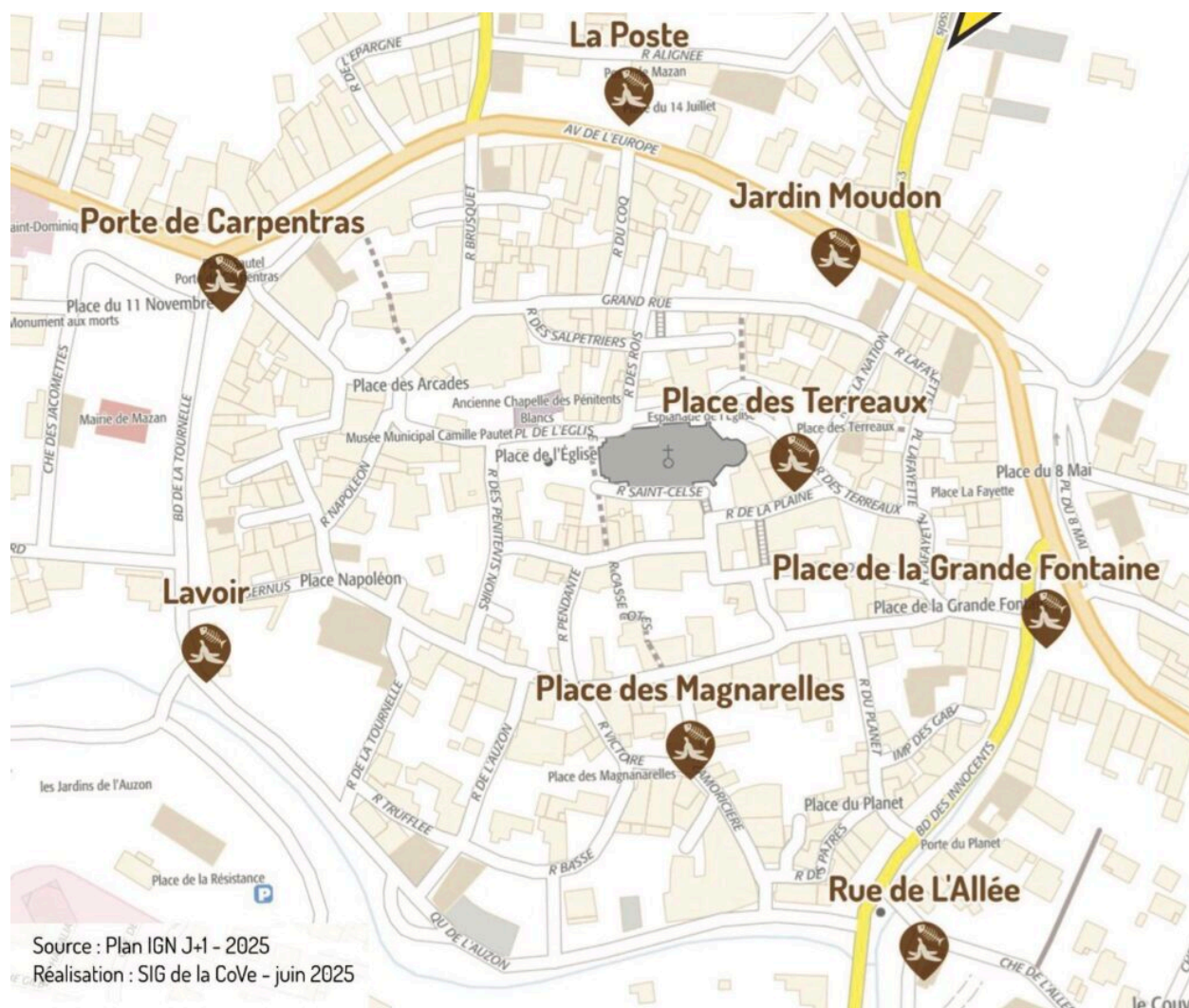
Ecrit par le 18 mai 2026

septembre (inclus) pour cause de travaux visant à moderniser le site et à fluidifier l'accès à la déchetterie. La chaussée sera refaite, les caisses de dépôt déplacées, et une nouvelle voie d'accès, accompagnée d'une nouvelle signalétique, sera créée spécialement pour le dépôt de déchets verts.

## Les biodéchets

En cette rentrée, la CoVe a lancé une collecte expérimentale des biodéchets. Ces derniers représentant un tiers de nos poubelles, huit bornes ont été installées sur la ceinture autour du cœur de ville. La première collecte des bornes a été faite ce lundi 15 septembre.

Les habitants peuvent donc y jeter les déchets alimentaires comme les épluchures, les coquilles d'œufs, les sachets de thé et de tisane, les aliments périmés ou non consommés, les restes de repas, etc.



Carte des bornes de biodéchets. ©CoVe

Écrit par le 18 mai 2026

## Le broyage à domicile

Au début du mois de septembre, l'Agglomération a remis en place le service de broyage à domicile. Les interventions se font sur rendez-vous (au 0 800 04 13 11) les mercredis et jeudis.

Pour 40€, les agents peuvent traiter 6m<sup>3</sup> de déchets verts, dont des résidus de taille de haies ou d'arbustes, mais aussi des branches de 10cm de diamètre maximum.

## GRDF s'allie aux festivals du Sud pour des événements plus verts



Ecrit par le 18 mai 2026

## **Le réseau de distribution de gaz GRDF s'associe pour la deuxième année consécutive à des festivals de la Région Sud, dont un organisé en Vaucluse. Ce partenariat permet la valorisation des déchets collectés au cours de ces événements en gaz vert.**

« Lors de la première édition en 2024 ce sont 5 tonnes de déchets alimentaires qui ont été récoltées et valorisées », explique Guilhem Armanet, directeur GRDF Sud-Est. En 2025, GRDF s'est associé à trois festivals de la Région Sud : Delta Festival (13), Le Son by Toulon (83), et Insane Festival (84).

Ces trois festivals sont donc 'événement engagé gaz vert', une mention créée par GRDF pour accompagner les organisateurs dans une démarche de collecte et de valorisation des biodéchets, mais aussi pour sensibiliser les festivaliers. Pour ce faire, ces festivals diffusent des courtes vidéos pédagogiques, de courte durée, sur les écrans des scènes. Des 'brigades vertes' accompagnent également les festivaliers sur place sur les bons gestes de tri.

### **Insane, un festival vaclusien engagé pour l'environnement**

Parmi les festivals accompagnés par GRDF, il y a l'Insane Festival, un événement organisé chaque année au plan d'eau d'Apt, qui a célébré ses 10 ans cette année. Chaque année, le festival s'applique à évoluer, en se fixant notamment des objectifs environnementaux.

Étant situé au cœur du Parc naturel régional du Luberon, le respect de l'environnement est au cœur des priorités des équipes organisatrices. « À l'Insane Festival, nous croyons que la fête peut rimer avec conscience environnementale », déclarent-elles. Depuis 3 ans, le festival s'engage à limiter son impact au travers d'une meilleure gestion des déchets, avec notamment des bennes et des poubelles de tri identifiées, des équipes sur le terrain et un gros travail de coordination logistique. Grâce à GRDF, les biodéchets sont ensuite valorisés en gaz vert.

### **Le gaz vert, une énergie renouvelable**

Le gaz vert, aussi appelé biométhane, est un gaz 100% renouvelable qui permet la production d'une énergie décarbonée produite localement. Selon GRDF, l'ensemble de ces gaz verts pourraient représenter 20% de la consommation de gaz d'ici 2030, et la France pourrait couvrir 100% de sa demande de gaz grâce aux gaz verts en 2050.

Ce gaz a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel, mais avec une empreinte carbone beaucoup plus faible, et est compatible avec tous les équipements au gaz (chaudières, poêles, chauffe-eau...). En choisissant l'option de valoriser leurs biodéchets en gaz vert, les festivals participent à la réduction de l'empreinte carbone de l'événementiel.

Ecrit par le 18 mai 2026

## Distribution gratuite de compost à Vaison-la-Romaine



La Communauté de communes [Vaison Ventoux](#) invite ses habitants à venir récupérer du compost à la déchetterie intercommunale Sainte Catherine samedi 29 mars toute la journée.

Cette opération locale est organisée dans le cadre de l'événement national annuel "Tous au compost" qui a lieu du 29 mars au 13 avril. L'intercommunalité Vaison Ventoux organise sa distribution gratuite à l'attention de toute la population du territoire. Pour en bénéficier, il faudra seulement s'équiper d'outils

Ecrit par le 18 mai 2026

et contenants (pelle, seau, bidon...). Un maximum de 200 litres de compost issu des biodéchets collectifs sera attribué par foyer.

La communauté de communes Vaison Ventoux rappelle également que depuis l'obligation légale en 2024 de trier les biodéchets, [elle participe à l'installation de composteurs individuels chez les particuliers et propose également des composteurs collectifs](#). De ce fait, le 29 mars les visiteurs pourront également se renseigner sur l'achat d'un composteur de 400 litres à tarif préférentiel de 25€ (le reste étant pris en charge de l'intercommunalité), à emporter le jour même.

A.R.C

*Opération de distribution gratuite de compost. Samedi 29 mars de 9h à 12h et de 14h à 16h à la déchetterie Sainte Catherine à Vaison-la-Romaine, 1015 B, avenue Ulysse Fabre, Route de Séguret.*  
[www.vaison-ventoux.fr](http://www.vaison-ventoux.fr)

Ecrit par le 18 mai 2026



**MUNISSEZ-VOUS DE VOS OUTILS ET CONTENANTS** (pelle, seau, bidon...).

**200 litres maxi par foyer.**  
Réservé aux habitants du territoire Vaison Ventoux.



**VENTE DE COMPOSTEURS**  
de 400 litres au tarif de 25€.



**INFOS ET CONSEILS**  
Bien composter vos déchets avec Ventoux Compost.

**SAMEDI**  
**29 MARS 2025**  
9h-12h  
14h-16h

**Distribution gratuite de compost**

**à la déchetterie Sainte Catherine**  
**VAISON-LA-ROMAINE**

[www.vaison-ventoux.fr](http://www.vaison-ventoux.fr)

Ecrit par le 18 mai 2026

# Réseau Compost Citoyen Paca : 1re rencontre départementale sur la gestion de proximité des biodéchets



Le vendredi 15 mars à Loriol-du-Comtat, [le Réseau Compost citoyen Paca](#) propose une journée de rencontre autour de la prévention et la gestion de proximité des biodéchets à destination des collectivités et des acteurs locaux. Un événement organisé par [le Cercle des poubelles disparues](#) en partenariat avec la communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin \(Cove\)](#).

Le vendredi 15 mars, aura lieu la première rencontre départementale sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets, à Loriol-du-Comtat, à la salle des fêtes de la commune. Cette journée qui est à l'initiative du réseau compost citoyen paca, organisée par le cercle des poubelles disparues et dont la

Ecrit par le 18 mai 2026

Cove est partenaire aura pour objectif d'échanger, d'accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans leurs plans d'action pour favoriser le compostage de proximité.

Le Réseau Compost citoyen Paca, qui œuvre depuis plusieurs années pour trouver des solutions à la réduction des biodéchets sur le plan régional, souhaite un meilleur accompagnement auprès des usagers et des citoyens vauclusiens dans la gestion des biodéchets.

### **Des intervenants « acteurs »**

Plusieurs élus et techniciens représenteront les collectivités du Vaucluse et seront présents pour échanger avec des professionnels des biodéchets. La matinée sera consacrée aux actions de prévention et de gestion de proximité de chaque commune et aux nouvelles solutions possibles et adaptées pour les acteurs locaux pour mieux appréhender et mettre en œuvre les actions de tri des biodéchets. L'après-midi, deux sites de compostage de proximité seront visités.

[L'agence de la transition écologique](#) (ADEME) et la [Région Sud](#) feront également partie des intervenants pour apporter des réponses et des solutions d'accompagnement auprès des collectivités. L'idée étant de mettre à disposition un maximum d'outils auprès des ménages vauclusiens qui favoriseront le tri et la source des biodéchets.

---

## **La Cove n'a pas attendu la loi pour la croissance verte pour valoriser les biodéchets**

Ecrit par le 18 mai 2026



**Depuis de nombreuses années, la communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin](#) met en lumière le tri des biodéchets en proposant des opérations de sensibilisation auprès de ses habitants, la possibilité d'acheter des composteurs pour un coût avantageux, mais aussi des composteurs partagés installés sur le territoire.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la réglementation européenne et la loi pour la croissance verte rendent obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les professionnels comme pour les particuliers. De nombreuses collectivités ont déjà mis en place des solutions depuis plusieurs années pour accompagner leurs habitants. C'est le cas notamment de la Cove qui organise régulièrement des opérations de sensibilisation depuis une dizaine d'années déjà.

Ces opérations ont pour objectifs de promouvoir le compostage et d'apporter des solutions et des moyens pour traiter et valoriser les biodéchets. La Cove délivre notamment des composteurs de jardin ou des lombricomposteurs entre 20 et 25€ et de 300 à 600 litres. Pour s'en procurer un, il suffit de se rendre à l'Hôtel de la Cove entre 8h et 13h, sans rendez-vous, du lundi au jeudi, muni d'un justificatif de domicile et d'un chèque de 20€ ou 25€ (selon modèle choisi) libellé à l'ordre du Trésor Public. L'Agglomération a également installé des composteurs partagés sur son territoire. Pour découvrir où ils se situent, [cliquez ici](#).

### **Que mettre au composteur et pourquoi ?**

De nombreux aliments ou restes, qui finissent généralement à la poubelle, peuvent en réalité être déposés dans un composteur tels que : les coquilles d'œufs écrasées, toutes les épluchures, les restes de fruits et de légumes, les sachets de thé, les agrumes (coupés fins et en faible quantité), le marc et les filtres à

Ecrit par le 18 mai 2026

café, les restes de repas (sans sauce), les coquillages broyés, les algues, ou encore le pain rassis. En revanche, il est interdit d'y déposer les mégots de cigarettes, le charbon de barbecue, la poussière d'aspirateur, les excréments et litières d'animaux, les déchets de viande et de poisson, les laitages, les pierres, gravats, et verres, les plantes malades ou traitées, les journaux, magazines, et briques alimentaires, les graines et noyaux, l'huile de friture, ainsi que tous les matériaux non biodégradables.

Le compostage permet de réduire d'environ 30% la quantité d'ordures ménagères, de produire un engrais 100% naturel qui améliore la structure du sol, apporte les éléments indispensables au développement des plantes et favorise l'activité biologique du sol, de lutter contre l'appauvrissement de la terre en matière organique et en éléments minéraux, ou encore de maintenir l'humidité du sol et limiter les apports d'eau.



©Cove

## Deux communes vaclusiennes bénéficient du Fonds vert pour la biodiversité, le tri et les biodéchets



**Le Fonds Vert est le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires mis en place par le gouvernement. En Paca, 1,7M€ a été attribué pour soutenir des projets relatifs à la biodiversité, le tri à la source et la valorisation des biodéchets. Les communes de Villars et d'Oppède vont pouvoir bénéficier d'une partie de cette somme.**

Au début du mois d'avril a eu lieu le premier comité de programmation des mesures régionales du Fonds

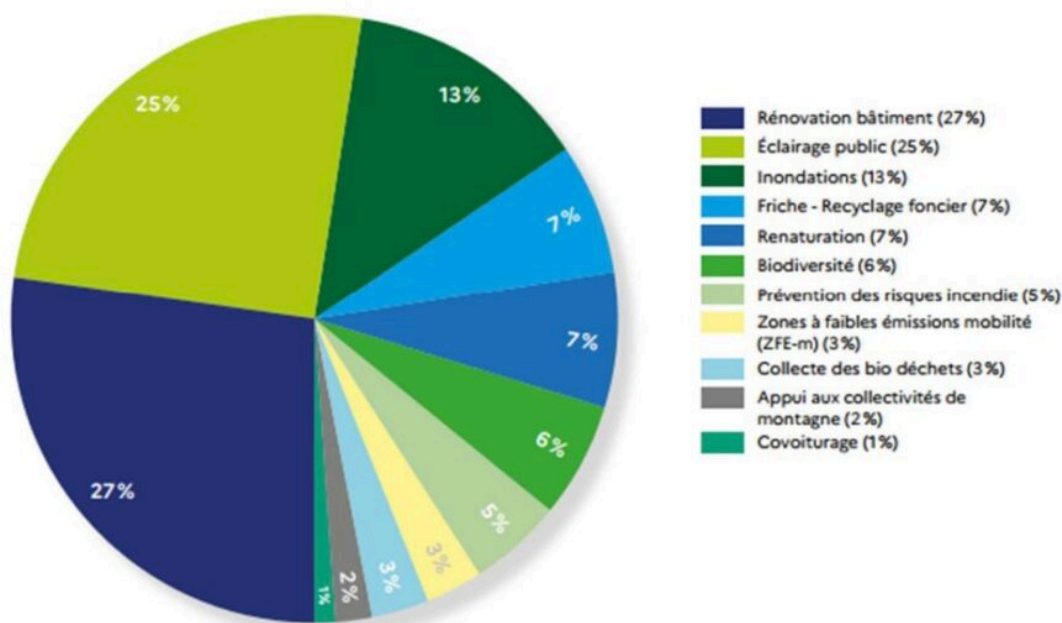
Ecrit par le 18 mai 2026

vert. 200 000€ sont prévus pour soutenir certaines collectivités de la région, dont la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, et pour conduire les études de mise en œuvre et d'évaluation du tri à la source des biodéchets sur leurs territoires. 1,5M€ seront investis dans plusieurs autres projets de la région Sud en ce qui concerne la stratégie nationale pour la biodiversité.

C'est donc 1,7M€ qui a été attribué en tout. Une partie du montant va profiter à la commune de Villars pour la rénovation énergétique globale de son école, mais aussi à la commune d'Oppède pour le remplacement des chaudières à fioul par des pompes à chaleur air/eau dans les bâtiments communaux. La commune de Villars recevra 133 131€ et celle d'Oppède 149 600€ pour leur projet respectif.

Le Fond Vert rencontre un véritable succès en Paca. Au 18 avril 2023, 619 dossiers ont été déposés pour une demande globale de 300M€ de financement. La majorité de ces dossiers concerne la rénovation des bâtiment et l'éclairage public.

Répartition des dossiers par mesure



Le prochain comité de programmation des mesures régionales aura lieu le 3 mai prochain, pour examiner de nouvelles demandes de financement relatives à la stratégie nationale biodiversité et au tri à la source et la valorisation des biodéchets, ainsi que les demandes de financement déposées au titre du recyclage foncier.

V.A.